

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du **25 juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juin, le conseil municipal de la commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**
de présents : **15**
de votants : **19**

Étaient présents :

BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GULINO Aline, GRANDJEAN Guillaume, HAJRI Sabrina, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés : /

Étaient absents : /

Procurations :

Me GUILLAUME Monique donne procuration à Me FRANCOIS Andrée
Me MANGIN Marie-Françoise donne procuration à Me GAUTIER Marina
Mr ERBSTOSSER Laurent donne procuration à Mr DIM Lucien
Mr MANGIN Sébastien donne procuration à Mr LACOGNATA Alain

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 20/06/2024. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 28/06/2024.

N° 64/2024 : Attribution d'une parcelle au lotissement Pâtural 2

Ayant entendu l'exposé de Monsieur DIM Lucien, adjoint au Maire,

Après discussion et délibération, le conseil municipal par **19 VOIX POUR, CONTRE, ABSTENTION**

- **DÉCIDE** l'attribution du lot 11 au lotissement Pâtural 2, référence cadastrale Préfixe : 000 ; section : 27 ; parcelle n° 402, d'une superficie totale de 469 m2 pour un montant de 15 000,00 € H.T. l'are, soit 70 350,00 € H.T. à Mme PILGRAM Pauline et M. ATAKAYA Ismail,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Les frais notariés d'acquisition sont à la charge des acheteurs.

Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 25 juin 2024

**Le Maire,
Eric GULINO**

